

# CHAMPIONNATS DE FRANCE 2009

## CHAMPIONNAT DE FRANCE, catégorie moins de 500 km

Sur 5 concours supérieurs à 100 km au choix de l'amateur avec un minimum de 900 km/Prix

Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits

15 amateurs classés

## CHAMPIONNAT DE FRANCE, catégorie de plus de 400 km

Sur 3 concours de plus de 400 km au choix de l'amateur avec un minimum de 1 500 km/Prix

Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits

15 amateurs classés

## CHAMPIONNAT DE FRANCE, catégorie pigeonneaux

Sur 3 concours supérieurs à 100 km au choix de l'amateur

Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits

15 amateurs classés

## CHAMPIONNAT DE FRANCE TOUTES CATEGORIES (vase de Sèvres du Président de la République)

Sur 6 concours au choix de l'amateur :

- 2 concours de plus de 500 km
- 2 concours de moins de 500 km
- 2 concours de pigeonneaux de l'année
- Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits

15 amateurs classés

## AS PIGEONS FRANÇAIS, Bague en or, Argent, Bronze

- Sur 5 concours au choix de l'amateur de la catégorie – 500 km (minimum 900 km prix)
- Sur 3 concours au choix de l'amateur dans la catégorie + 400 km (minimum 1 500 km prix)
- Sur 3 concours au choix de l'amateur dans la catégorie pigeonneaux de l'année

10 amateurs classés dans chaque catégorie

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DEBUTANTS (moins de 3 ans de licence)

Sur 2 concours « pigeonneaux de l'année » au choix de l'amateur aux 2 premiers pigeonneaux tombés

15 amateurs classés

## CHAMPIONNAT DE FRANCE FEMININ (à toutes femmes licenciées « F.C.F »)

Sur 2 concours « Pigeonneaux de l'année » au choix de l'amateur aux 2 premiers pigeonneaux tombés

15 amateurs classés

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (écoles, collèges, lycées...)

Sur 2 concours « pigeonneaux de l'année » au choix, aux 2 premiers pigeonneaux tombés. Tous les établissements récompensés (diplôme et coupe) mais aussi la **mairie** de l'établissement vainqueur.

## REGLES GENERALES :

- Résultats obtenus dans des classements 1 prix par 4 sur des concours officiels (Fédéraux et doublages et groupement)
- 3 associations participantes au concours et minimum de 200 pigeons
- Un seul résultat par week-end dans la même catégorie à l'exception des résultats pigeonneaux qui peuvent, également, être retenus pour les championnats « débutants » et « féminin »
- Seuls les résultats de l'**organisateur** du concours sont acceptés. Les doublages sont interdits, sauf les doublages groupement des concours fédéraux.
- Dans les calculs des championnats de France, les classements **tous pigeons** comprenant des jeunes pigeons de l'année ne seront pas pris en compte.

**PARTICIPATION** : par région = la 1<sup>e</sup> région 7 candidats possibles, les autres régions pourront engager 3 candidats

**La nouvelle formule pour le calcul du coefficient des championnats et As pigeons est :**

$$\frac{(\text{Nombre de prix du concours} - \text{la place} + 1) \cdot 100}{\text{Nombre de prix du concours}}$$

Le calcul se fait à 2 décimales après l'arrondi, et le coefficient pour le classement est dégressif le premier étant 100,00 au maximum.

**Exemple : sur un concours de 400 pigeons donc 100 prix.**

Le 1<sup>e</sup> =  $(100 - 1 + 1) \times 100/100 = 100$  Pts

Le 10<sup>e</sup> =  $(100 - 10 + 1) \times 100/100 = 91,00$  Pts

**sur un concours de 3 000 pigeons donc 750 prix.**

Le 10<sup>e</sup> =  $(750 - 10 + 1) \times 100/750 = 98,80$  Pts

**sur un concours de 5 000 pigeons donc 1 250 prix**

Le 10<sup>e</sup> =  $(1\ 250 - 10 + 1) \times 100/1250 = 99,28$  Pts